Carte de Garantie

Filpic - “ENERGIPIC 12 V”

Numéro de série . . . . . .

Livré le . . . . . .

À M^r . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Nos dispositifs d’alimentation de clôtures électriques sont garantis, pièces et main-d’œuvre, pendant un an à compter de la vente à leur utilisateur.

Si nous la fournissons, la batterie “spéciale clôture électrique” est garantie un an à partir de la sortie d’usine du fabricant; une batterie ordinaire ou “auto” n’aurait que la garantie légale pour vice de construction si elle était utilisée sur clôture électrique.

Même pendant la période de garantie les transports éventuels, aller et retour, restent à la charge de l’utilisateur.

Les avaries provenant de la négligence, d’une mauvaise installation ou utilisation et de toutes éventualités n’engageant pas notre responsabilité ne donneront pas lieu au bénéfice de la garantie; en particulier, et sans que cela soit limitatif, les dégâts causés par les orages, les inondations, les condensations d’humidité, le renversement d’acide ou le vol, ne seront pas couverts.

La garantie se limite à la remise en bon état de l’appareil, gratuitement et par nos soins.

Sont exclus tous dommages et intérêts ou indemnités qui pourraient être réclamés pour quelque cause que ce soit.

En cas de contestation, le Tribunal de Périgueux serait seul compétent.

Votre appareil a été longuement étudié et essayé pour vous donner satisfaction pendant de nombreuses années; il est réparable.

PAO et IMP FCE RCS PERIGUEUX 440 625 283 - PHOTOS NON CONTRACTUELLES - 2002

MAISON FONDEE EN 1928

A.C.E.M.E. - PYRAT

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES - PYRAT

24160 - SAINT-MÉDARD D’EXCIDEUIL - TÉL 05 53 62 40 21

CLÔTURE ÉLECTRIQUE

FiLPiC

Modèle “ENERGIPIC 12 V”

Depuis 1943, FILPIC Conçoit, Construit, Vend et Répare